

Finances

2

- Compte administratif 2023

Travaux

3

- Travaux de voirie
- La Coulée Verte
- Travaux d'aménagement de la traversée du bourg

Enfance jeunesse

6

- Bibliothèque
- École de musique "Fasila"
- École de L'Aiguillon-sur-Vie
- CMJ : Préserver l'environnement
 - Nettoyons la commune
 - Une naissance un arbre
- Les moyens de garde pour les petits
- Le périscolaire

SOCIAL - CCAS

8

- Colis alimentaire
- Repas des aînés
- Les grands moments de l'année aux « Boutons d'or »

Patrimoine

9

Infos communales

10

Infos aggro

11

La commune en images

12

édito



Chères Aiguillonaises, Chers Aiguillonnais,

Le contexte mondial de l'année 2024 avec les conflits qui touchent différentes parties du monde, le terrorisme, l'obscurantisme, les violences envers les femmes et les plus démunis nous apporte de nombreuses sources d'affliction. Face à toutes ces difficultés, la réponse que nous pouvons donner, collectivement et individuellement, est la solidarité.

Notre commune s'est embellie et modernisée. « Le parc de la coulée verte », est déjà devenu ce lieu vivant que nous espérons, témoin de notre engagement pour un cadre de vie plus agréable. Signe de ce dynamisme : notre commune enregistre l'arrivée de nombreux habitants. Nous sommes très heureux d'accueillir de nouvelles familles. Nous leur souhaitons à toutes une belle installation. Une cérémonie d'accueil a été organisée, mais je réitère mes vœux de bienvenue.

Ce développement démographique est une preuve de l'attractivité de notre commune. Néanmoins, le bien-être et bien-vivre qui font l'ADN de notre commune ne doivent pas en pâtir. C'est pourquoi notre objectif principal doit se focaliser sur l'aménagement de notre commune afin qu'elle conserve son confort sous toutes les formes. L'année à venir sera sans doute parsemée

de défis, mais je suis convaincu que notre force réside dans notre capacité à nous unir et à nous soutenir mutuellement. Ensemble, nous pouvons transformer ces défis en opportunités de croissance et de progrès.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une année 2025 remplie de joie, de santé et de réussites partagées. Que cette nouvelle année soit douce pour vous et vos proches. Notre commune continuera d'avancer, portée par votre énergie et votre engagement. Les portes de la mairie vous demeurent grandes ouvertes : c'est dans l'échange et le dialogue que nous construisons, jour après jour, notre avenir commun.

Pierre Corneille a écrit : « Dans le bonheur d'autrui, je cherche le bonheur. » Sachez que mon bonheur puise dans le bonheur que vous avez à vivre dans notre commune. Belle et heureuse année 2025 !

A. Coquelin

Maire de L'Aiguillon-sur-Vie

Participez à la restauration
du Patrimoine Aiguillonnais.
Voir page 9.

FONDATION

DU
PATRIMOINE

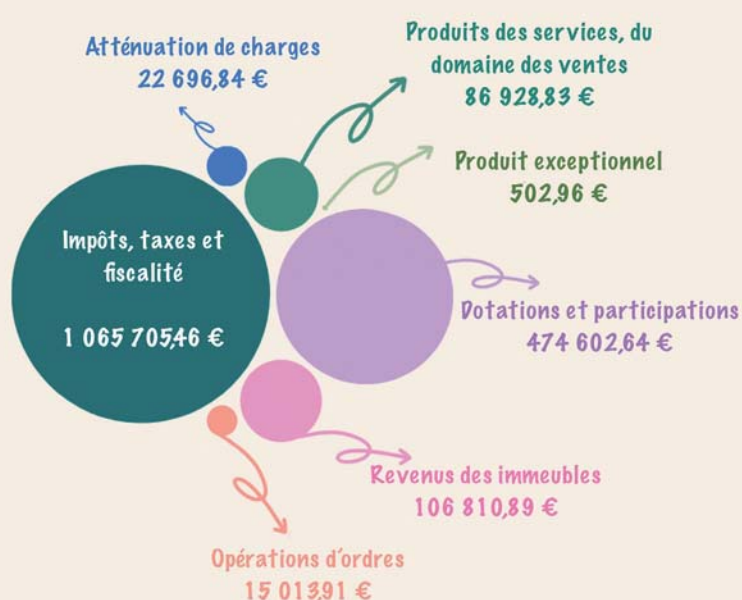


COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et dépenses réalisées sur l'année.



Recettes de fonctionnement 1 772 261,53 €

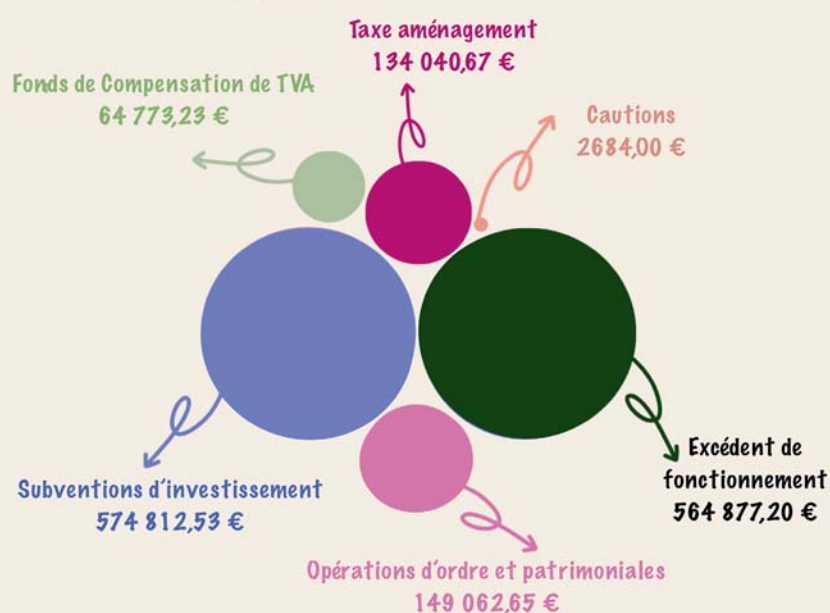


Dépenses de fonctionnement 1 491 412,51 €



La section de fonctionnement regroupe des dépenses et recettes nécessaires et courantes aux services municipaux.

Recettes d'investissement 1 490 250,28 €



Dépenses d'investissement 1 512 687,80 €



La section d'investissement est liée aux projets à moyen ou long terme. Elle concerne des travaux de bâtiments, voirie, éclairage public...

Le décret n° 2023-822 du 25 août 2023 a autorisé certaines communes du littoral atlantique à majorer la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

La commune de L'Aiguillon pouvant appliquer cette nouvelle règle, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, lors de sa séance du 20 septembre 2023, de majorer de 60 % la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.

TRAVAUX DE VOIRIE

Pour cette année 2024, environ 285.000 € de dépenses d'investissement ont été consacrés aux travaux de voirie.



En décembre de l'année dernière et en avril de cette année, deux réunions de **rencontres avec les agriculteurs** de la commune ont été organisées. Au cours de ces échanges, le sujet de l'entretien des voiries de campagne a été évoqué. En concertation avec un représentant de chaque secteur agricole de la commune, les services techniques ont recensé les fossés dont le curage était prioritaire. L'opération de curage a été réalisée pendant le mois de septembre. **Une longueur de 9,1 kilomètres de fossés a été curée.**

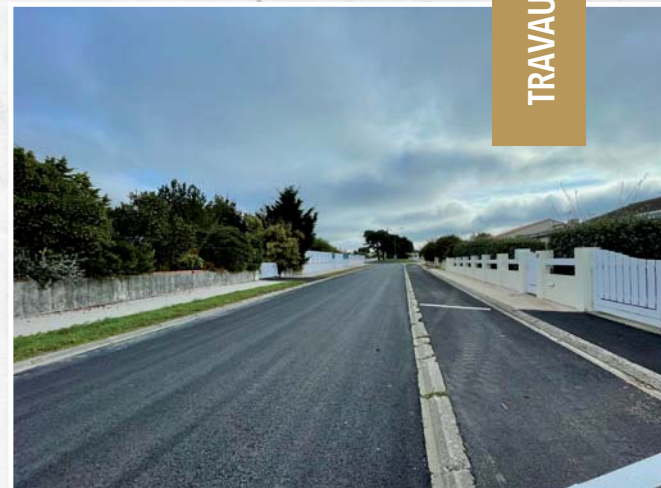
Toujours en campagne, au niveau des **villages de la Tricoterie** et de **Saint Hélène**, plusieurs travaux ont été réalisés. La réfection et l'empierrement d'un chemin communal donnant accès à une parcelle ont été remis en état et le busage d'un secteur du réseau d'eau pluviale a été réparé.

Après avoir été fortement sollicité durant la phase des travaux d'assainissement en 2023, le revêtement d'une partie de la **rue des Artisans** a été refait.

Quelques travaux pour limiter l'impact des racines d'arbres ont été réalisés rue de la Florinière.



Le projet de rénovation de la **rue de l'Élan** et de **l'impasse de la Grève**, qui était très attendu par les riverains depuis plusieurs années, a été réalisé.



TRAVAUX

Le descriptif du projet de rénovation :

- La réparation de quelques avaloirs et antennes du réseau d'eau pluviale.
 - Le rabotage et la reprise totale de la couche de finition des voies de circulation.
 - La purge de la couche de fond sur quelques secteurs de la voie de circulation
 - La réfection du revêtement en enrobé beige sur les trottoirs, et en enrobé noir sur les accès aux parcelles.
 - La matérialisation des traversées pour les piétons et l'abaissement des bordures pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.
 - La redistribution de quelques places de parking et de plusieurs petits espaces verts.
- Des projets de réaménagement paysager seront étudiés avec la commission environnement et les services techniques de la commune.

LA COULÉE VERTE

Les travaux de la coulée verte sont en cours d'achèvement ; certains désordres constatés en début d'été devraient être réparés et les plantations d'arbres et arbustes de la partie plus basse le long des cheminements et du Filatoire pourront se faire dès que les sols détrempés le permettront.

Les pluies abondantes nous ont permis de constater que l'étude des implantations des cheminements, des jeux d'enfants et de l'agora avait été bien faite puisque toutes ces zones ont bien été épargnées par le débordement du Filatoire.

Le parc est très fréquenté et apprécié par les habitants ; il correspondait bien aux attentes des familles.

La SNSM nous a offert une bouée de secours afin de pouvoir venir en aide aux imprudents !!



Le parc a été inauguré par un **concert de musique de films de Hayao Miyazaki avec une centaine de musiciens « Les enfants de la Côte »** ensemble musical de la région de Roanne. Le chœur d'enfants a ému les spectateurs ; la petite princesse Monoké, Ponyo, nous ont entraînés dans le paysage devant nos yeux. Le rappel avec la musique de la liste de Schindler de John William avec un violoniste soliste et l'ensemble musical ont séduit le public.

Première expérience de musique dans notre agora très concluante.

Premier allumage du four à pain



Le 14 novembre 2024

RECOMMANDATIONS

Lorsqu'il pleut beaucoup, les planches, bien qu'étudiées pour ne pas être trop glissantes, peuvent s'avérer sources de chutes ! Pour la sécurité de chacun il est préférable de circuler dans les cheminements en tenant vélos ou trottinettes à la main. Si vous y promenez votre chien merci de le tenir en laisse et de ramasser toutes déjections, quelque soit l'endroit concerné.

Chacun doit pouvoir profiter de chaque espace !

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU BOURG

L'aménagement de notre centre bourg se poursuit depuis le mois de septembre avec la restructuration du giratoire. La volonté de privilégier la végétalisation autour du rond-point s'inscrit dans l'objectif de mettre en valeur les cheminements doux et d'améliorer le bien-vivre dans la commune. Cette ambition tend à limiter les impacts négatifs du changement climatique pour offrir un cadre de vie plaisant, plus sain et plus durable à ses habitants mais aussi faciliter et améliorer l'accessibilité, pour rendre le centre bourg plus inclusif.

La sécurisation et la réduction de la vitesse sont tout autant importantes dans l'aménagement du giratoire puisque son franchissement se fera sur des plateaux positionnés sur chacune des artères, afin d'y réduire la vitesse.

En parallèle, l'aménagement de la phase 3, à l'entrée de la commune, en provenance de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, a également été réalisé. Cet aménagement, moins urbain que dans le centre, a toutefois été pensé et réalisé dans le même esprit visant à rendre plus sûr et plus agréable cet espace, tout en étant plus respectueux de l'environnement.



Implantation, terrassement et préparation des trottoirs dans le giratoire. Les trottoirs sont normalisés pour faciliter la mobilité douce et pour répondre aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite).



Coulage des différents bétons dans centre du giratoire qui sera franchissable pour les poids lourds. La durée de séchage des bétons est de 3 semaines.

Les espaces verts vont ensuite être préparés pour recevoir les arbres et les différents végétaux qui viendront border la voie et les cheminements.

Seuls les cheminements piétons et les sorties de garage, prévus en sable calcaire renforcé, seront réalisés au printemps car la mise en œuvre de ce revêtement nécessite des conditions météorologiques adaptées. Durant cette intervention, et pour assurer une tenue pérenne dans le temps de ce revêtement, les riverains concernés seront prévenus par courrier, afin de prendre leurs dispositions durant le temps du séchage (2 à 4 jours).

À partir du mois de janvier 2025, les phases suivantes vont se poursuivre avec un enchaînement permettant de favoriser au mieux la circulation dans la commune et l'accessibilité aux commerces. Dans un premier temps, le chantier débutera par le carrefour de la rue Athanase Boisliveau, puis dès le mois de février une deuxième phase de trois mois et demi débutera de la pharmacie jusqu'à rejoindre le carrefour Athanase Boisliveau. Le tronçon de la rue des Artisans se fera en alternat, en parallèle, à partir de la mi-mars.

Le chantier se terminera par la réalisation du carrefour de la rue Rogation Mornet et de la rue Jean Yole, durant 2 mois, avec une fin des travaux prévue en juin 2025.

Vous avez l'impression que durant certaines phases il ne se passe plus rien sur le chantier ? Il s'agit en fait d'un temps prévu dans le planning de travaux pour laisser sécher les bétons. Les bétons désactivés sont qualitatifs, durables et de couleur claire, mais leur temps de séchage réglementaire est de 3 semaines pour recevoir une circulation soutenue avec des poids lourds. C'était le cas du giratoire et ce sera le cas de 2 carrefours (Athanase Boisliveau et Rogation Mornet/Jean Yole) qui sont réalisés en bétons désactivés et en bétons balayés.

Les nouveaux aménagements qui sont, et qui vont être, réalisés dans notre bourg vont embellir, redynamiser mais aussi faire évoluer le visage de notre commune. Il sera probablement nécessaire pour certains de se réappropriier les lieux, de retrouver des repères et de prendre de nouvelles habitudes. Durant cette adaptation et au-delà, il est de la responsabilité et du civisme de chacun de prendre soin de ces nouveaux aménagements publics qui reflètent l'identité de notre commune.



Voie de gauche : bordure béton coulée et grave bitume réalisée –
Voie de droite : rabotage de l'ancien enrobé et terrassement pour l'implantation de bordures. Le coulage de la couche de finition de l'enrobé est prévu au même moment sur les deux voies, pour assurer une jonction de meilleure qualité.

NOUVEAU PLAN DE PHASAGE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU BOURG DE L'AIGUILLON-SUR-VIE

TRAVAUX





BIBLIOTHÈQUE

Pour les petits, les animations de la Bibliothèque :

- Matinées d'Accueil d'enfants de moins de 6 ans dans le cadre de l'action L.A.E.P. (Lieu d'Accueil Enfants Parents) réalisée en partenariat avec La Caisse d'Allocations Familiales et les professionnels de l'enfance sur le pays de Saint-Gilles.
- 9 séances lectures BB lecteurs
- 9 séances de lectures/animations pour l'école (chaque classe vient 3 fois par an).
- Nos initiatives de promotion de la lecture, telles que les cafés-lecture et les heures du conte pour enfants, ont rencontré un franc succès.



ÉCOLE DE MUSIQUE « FASILA »

L'école de musique FASILA propose à ses élèves, enfants ou adultes, des cours particuliers de musique (piano, batterie, violon, guitare). Ces cours peuvent être couplés avec des cours de solfège et les musiciens confirmés peuvent intégrer l'ensemble musical (selon le nombre de personnes intéressées).

L'école propose également l'apprentissage de la Musique Assistée par Ordinateur (MAO) par groupe de 3 élèves maximum.

Le jardin musical s'adresse aux enfants dès 3 ans. Pendant 30 minutes, les enfants chantent, jouent avec les rythmes et se familiarisent avec le vocabulaire musical et certains instruments.

L'ensemble des cours sont dispensés à l'école de musique de l'Aiguillon dont les locaux appartiennent à la communauté d'agglomération du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

La musique apprend aux enfants la persévérance. Elle leur permet de développer la confiance en soi et la créativité mais aussi leurs compétences linguistiques et sociales. On joue le plus souvent pour les autres et avec les autres.

En fin d'année, un concert permet aux élèves qui le souhaitent de montrer le fruit de leur travail. Les jours et horaires de cours sont fixés en fonction des disponibilités des professeurs. Pour vous inscrire ou pour toute demande de renseignement, à bientôt sur ecole.fasila@gmail.com.



CANTINE



Le groupe des petits bénéficie de l'espace modulaire qui agrandit la cantine. Plus d'espace permet d'accueillir de plus en plus de convives le midi autour du repas.



ÉCOLE DE L'AIGUILLON-SUR-VIE (quelques images extraites des articles)

Ecole L'Aiguillon Sur Vie
23 mars •

Et bien quelle réussite pour cette belle matinée de carnaval des enfants !!! MERCI à toutes et tous d'avoir été aussi nombreux pour défiler avec les enfants !!

Et MERCI aux personnes de L'OGEC pour l'organisation, la sécurité, et le verre de l'amitié..



Cross des enfants !!!
Les enfants de CP / CE1/ CE2/ CM1 et CM2 de l'école de l'Aiguillon sur Vie ont fait leur cross cet après midi sous un beau soleil ☀️, en compagnie des écoles de St Réverend et Coex .
Bravo aux enfants qui ont tous couru et qui se sont soutenus et encouragés !!! 🙌🙌🙌🙌🙌🙌
Merci à la société Fonteneau qui nous a fourni tous les goûters des enfants !!
Bonnes vacances les loulous ..!



Jeudi 3 octobre, les élèves de CP sont allés à la rencontre des résidents des Glycines à l'occasion de la semaine bleue. Ils ont vécu un très beau moment de gym intergénérationnelle. Le partage, les sourires, les efforts, l'entraide et les encouragements, étaient au rendez-vous. MERCI. 🙌🙌



Les cp découvrent la nature, l'observe et apprennent à en prendre soin.
Ils ont réalisé des séances d'observation des plantes, arbres, feuilles, petits animaux, et de la terre... dans l'environnement proche de l'école.
Ils sont allés au "petit bois des écoliers" où nous avons vu les arbres plantés par les CP-CE1 il y a 3 ans.
Les loupes et les pinces étaient utilisées... de vrais scientifiques !



Rentrée sportive pour nos enfants...
Les élèves de maternelle réalisent des parcours gymnique sur des tapis en salle de motricité.
Les Gs, Cp et Ce1 vont tous les jeudis à la salle pour s'initier au basket grâce Les Mouettes de l'Atlantique - La Chaize Giraud basket avec Adrien et Evhan.
Pendant ce temps, les Ce2 et CM vont Multiplexe aquatique du Pays de Saint Gilles Croix de Vie pour s'initier ou renforcer à la pratique de la natation 🏊



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT



En ce dimanche 22 septembre, les enfants du Conseil Municipal de L'Aiguillon sur Vie, ont vu leur projet : **lutter contre la pollution des océans**, se réaliser. Munis de leur pochoir, et de leurs bombes de peinture, ils ont arpenté la commune aux endroits décidés par les enfants et validés en conseil municipal.

C'est une grande fierté pour eux de voir leur projet évoqué dans leur profession de foi se réaliser. Il est bien sûr important et primordial de ne rien jeter sur la voie publique et de ramasser ses déchets pour préserver l'environnement, la nature et la vie des océans. Bravos aux enfants !

Une petite pensée pour Léna, Thais et Noeh qui ne pouvaient pas être présents et merci aux mamans pour les avoir accompagnés.



NETTOYONS LA COMMUNE

Samedi 13 avril , à 9 h 00, les enfants du conseil municipal se sont réunis pour un nettoyage de la commune !



Munis de gants, gilets jaunes... et motivés, nous sommes partis à la chasse aux déchets.

Une collecte de 17,5 kg à l'arrivée : mégots, canettes, emballages alimentaires, plastique, enjoliveur de voiture!!!

C'est encore bien trop !!! il en va de la responsabilité de chacun d'entre nous , préserver notre planète par des gestes simples et du respect est essentiel.

Bravo aux enfants du CMJ de mener cette action tous les ans, merci également aux parents qui sont venus nous aider.



UNE NAISSANCE UN ARBRE

Dans la continuité des projets présentés lors des vœux de M. Coquelin, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes, élus en octobre 2023, ont travaillé sur la seconde édition de la plantation, Une Naissance, Un Arbre, pour les enfants nés en 2022 sur la commune.



Sur 27 naissances, 15 familles ont accepté de participer à l'opération. Cette année , nous avons décidé de planter un seul arbre, un magnifique noyer, pour regrouper ces naissances. Les enfants grandiront en même temps que leur arbre, tout un symbole... Les enfants du CMJ se sont occupés eux-mêmes de la communication, sous forme de dessin, qu'ils ont ensuite distribués dans les commerces et les boîtes aux lettres. Une belle opération, menée sous un soleil radieux ! Les enfants du CMJ ont planté, remis de la terre et arrosé avec l'aide de quelques papas. Bravo à tous !!!



Laetitia Marechal, vice-présidente commission Enfance et Jeunesse, aidée par Marine Bazil, Alice Jarry et Sébastien Givran.

LES MOYENS DE GARDE POUR LES PETITS

Vous trouverez davantage de renseignements sur le site de la commune www.laiguillonsurvie.fr.



L'Aiguillon possède une crèche « **Les Petits Aiguillonnais** », située à proximité de la Coulée

verte. Elle accueille les enfants de 2 mois à 4 ans. Équipée d'un jardin pour les activités d'extérieur, elle propose des animations faites par des intervenants spécialisés. sarlespetitsaiguillonnais@gmail.com ou **07.66.82.28.66**

La **MAM** existe depuis juillet 2017. 3 assistantes maternelles accueillent 12 enfants de 3 mois à 3 ans. Elle propose de nombreuses activités de promenade et d'interventions variées. À compter du **26 août 2025**, nous disposerons de 4 places. N'hésitez pas à venir nous rencontrer au 5 rue de la Louisane, 85220 L'Aiguillon-sur-Vie, **02.51.90.41.06**.



10 assistantes maternelles accueillent également vos enfants.

L'accueil de loisirs de L'Aiguillon-sur-Vie

LE PÉRISCOLAIRE

LA POM'D'HAPPY : 3 à 10 ans

L'ELDORAR'ADOS : 11 à 18 ans

Inscriptions sur le portail famille : <https://portailfamille.payssaintgilles.fr/>

Les enfants sont accueillis :

- Le matin de 7h00 à 8h35 (un petit déjeuner est proposé jusqu'à 8h10)
- Le soir de 16h30 jusqu'à 19h (un goûter est proposé aux enfants)
- Le mercredi de 7h à 19h. (les parents peuvent inscrire leur enfant en demi-journée ou journée complète)

Portail famille pour réserver leurs créneaux en fonction de leurs besoins.

Le mercredi et les jours de vacances

Les enfants de L'Aiguillon sont accueillis en périscolaire le matin et le soir. Une navette les conduit à Givrand où se déroule la journée.

Pendant les temps périscolaires (matin et soir) les enfants sont libres d'utiliser le matériel à leur disposition (dessins, coloriages, jouets, puzzles, et jeux de société divers et variés).

Le soir nous proposons des activités encadrées par des animateurs, les activités sont choisies en amont par les enfants et validées et préparées par les animateurs.

LE CCAS DE L'AIGUILLON-SUR-VIE

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) vous recevra à la mairie sur rendez-vous. Nous rappelons qu'Élus et Bénévoles composant cette équipe sont soumis au « secret professionnel » ; ils sont à votre écoute et présents pour vous orienter dans vos démarches.

COLIS ALIMENTAIRE

Pour bénéficier de colis alimentaire, il faut obligatoirement avoir rencontré l'assistante sociale de secteur (coordonnées à la mairie) qui délivre un courrier. Sur présentation de ce

document, des colis sont distribués une fois par mois. Sur les 3 premiers trimestres 2024, 2 foyers ont été inscrits avec un total de 6 personnes bénéficiaires.

REPAS DES AINÉS : MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024



Le rendez-vous annuel du repas des aînés, organisé par le CCAS de L'Aiguillon sur Vie, s'est déroulé à la grange de la Florinière le mercredi 13 novembre dernier, autour du thème « bistrot d'antan ».

Le Club de Loisirs Créatifs de L'Aiguillon-sur-Vie avait participé à la décoration dans le pliage des serviettes et la confection de

petites boîtes individuelles dressées sur les tables.

Étaient présents 106 personnes, de 68 ans et plus, dont 6 résidents de l'Ehpad « les Boutons d'Or », accompagnés de leur animatrice.



Cette journée a été animée par Philippe et Céline de « Double Effet », bien connus des Aiguillonnais, qui ont fait chanter et danser les convives au son de leur spectacle Rétro. Cette journée, fort appréciée par tous, s'est terminée aux alentours de 18h30 avec le sentiment d'avoir passé un excellent moment et le souhait de tous se retrouver l'an prochain.

VIVRE grandir vieillir

Activités physiques adaptées

GRATUIT

Du 22 janvier au 26 février 2025

Les mercredis de 16h30 à 18h30

Salle Polyvalente Saint Révérend

Animées par Aymeric de l'association Ma Vie

Inscription obligatoire auprès d'Amélie au 02 55 34 00 24

Aidants • Aidés

Un moment de partage pour mieux vivre sa relation aidant-aidé

À deux ou en solo, venez découvrir cet atelier au service de la détente et du mieux-être !

Ateliers orientés vers la gestion du stress et la relaxation, sans oublier le réentraînement des aptitudes physiques et la stimulation cognitive. L'originalité de cette approche est de proposer une activité adaptée aux spécificités de la maladie tout en favorisant une activité physique auprès de l'aidant.

Logo: PAYS DE SAINT-OLLES CROIX DE VIE

PERSONNES ISOLÉES

Un suivi est assuré par les membres du CCAS. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez être contactés par ces personnes.

TRANSPORT

Mis à disposition (Consulter les rubriques « Tu vas où » et Rés Agglo » qui peuvent vous rendre service).



LES GRANDS MOMENTS DE L'ANNÉE AUX « BOUTONS D'OR »

Randonnée 2024 : Marche annulée mais remplacée par un repas dansant qui a été très apprécié !



Olympiades Inter-structures : Rencontre entre EHPAD du secteur qui a pour objectif de maintenir le lien social.

Marché de Noël 2024 : Cette année notre marché de Noël s'est déroulé le dimanche 1^{er} décembre au Foyer rural. Les résidents ont travaillé activement à la réalisation d'idées cadeaux.



Sardinade 2024 : Une rencontre inter-structures avec dégustation des sardines grillées par Thierry Moizeau et des bénévoles d'Anim'prairie.



Carnaval 2024 : Accueil des enfants de l'école Saint Joseph durant leur tour du bourg.

PATRIMOINE DE L'AIGUILLON-SUR-VIE

Notre commune n'a plus ni château-fort, ni église gothique: uniquement dans les écrits d'archives ; alors nous souhaitons remettre en valeur ce qui constitue notre petit patrimoine avec l'aide de tous.

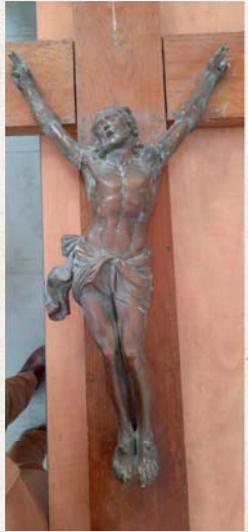
Le cimetière de L'Aiguillon-sur-Vie a été déplacé, il était autrefois au chevet de l'église. En mai 1900, un terrain situé sur la route de Givrand, fut acheté à M Cochard Fernand - il fut maire ensuite de 1908 à 1919. Il ne fut payé par la commune qu'en 1911 à la fin des autres emprunts souscrits par la commune, et sans intérêt.

En 1902, ce nouveau cimetière fut béni comme en atteste ce récit extrait des archives paroissiales de Luçon en Vendée :

« Après la bénédiction du cimetière, Monseigneur, érigeait un chemin de croix, incrusté dans les murs. Après avoir béni les quatorze stations et y avoir attaché les indulgences, le Prélat, traînant à sa suite toute la paroisse, a parcouru successivement les diverses stations, avec une prière à chacune, et une pieuse affection ».

Le fait que chaque étape de ce chemin de croix ait été bénite, nous permet de conclure qu'il ne s'agit pas d'une récupération d'un ancien chemin de croix de l'église ou d'une plus ancienne, car alors il n'y aurait pas eu de nouvelle bénédiction.

Par contre, nous n'avons pas trouvé de renseignements sur son origine. La septième station ne porte pas d'indications comme cela existe dans beaucoup de chemins de croix. Ce qui nous a mis sur la piste, c'est une petite plaque en relief coulée dans le pied de la statue du Sacré Coeur situé sur la route de Givrand. On trouve des chemins de croix de ce type dans le catalogue de cette fabrique d'objets religieux qui existait à Vaucouleurs. Sans doute était-ce là son lieu de fabrication, car il y avait très peu de fabriques d'objets religieux.



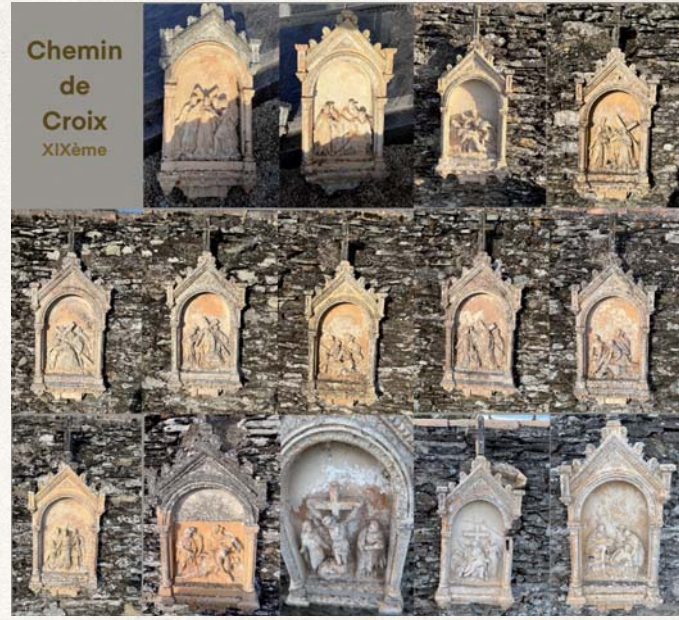
Un Christ en bois était autrefois accroché dans l'église, en face de la chaire à prier ; puis il avait disparu, d'après certaines informations. Lors de la réhabilitation de la paroisse, nous l'avons retrouvé dans le grenier. La sculpture est en bois, les bras ont été rapportés. Elle est recouverte d'une patine imitant le bronze. Les assemblages des bras du Christ sont disjoints. On note ponctuellement quelques trous d'envol d'insectes xylophages. La croix, beaucoup trop imposante, n'est pas adaptée à la taille du Christ. Nous prévoyons donc son remplacement par une croix moins large. Il sera installé sur la nouvelle croix en réutilisant le système de fixation d'origine, qui bénéficiera d'un traitement de passivation au préalable, qui permet de diminuer le temps de corrosion du métal.

Une troisième découverte : un tableau qui a malheureusement souffert du fait de ses conditions de stockage : une déploration.

Les personnages ont des traits bien dessinés et de belles expressions. Ce tableau est monté sur planches parquetées.



Nous avons présenté tout ce patrimoine à M. Blanchard Laurent, conservateur des antiquités et objets d'art de la Vendée, qui nous a daté ces œuvres et aidé à trouver des artisans restaurateurs qualifiés pour les remettre en état. Ces œuvres sont du XIX^e siècle, et appartiennent donc à la commune. M. le Maire a signé une convention avec la Fondation du Patrimoine le 21 octobre 2024, afin de lancer un appel aux dons des habitants.



Catalogue d'origine
Prix en 1898



Vous trouverez le bulletin de dons à la mairie ou vous pouvez vous connecter grâce au QR Code p. 1 ; ils peuvent se faire en ligne, sont déductibles des impôts.

Merci

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐

Notre projet : valoriser avec l'aide de chacun l'ancien patrimoine aiguillonais. La première étape a été la restauration du fournil du petit fief qui va bientôt être inauguré.

La seconde serait de sauver ce petit patrimoine avant qu'il ne disparaisse. Une étape supplémentaire va être de trouver un emplacement et un monument plus adapté pour le Christ de l'angle de la rue Athanase Boisliveau et de la rue G. Clemenceau, qui doit être démonté pour les travaux. Les plaques historiques seront récupérées avec soin, ainsi que le Christ. La croix et le piédestal, beaucoup plus récents, ne seront pas conservés. Un groupe de travail entre élus et habitants a été mis en place à la demande de M. le Maire afin d'étudier sa réhabilitation.

La troisième est à l'étude : restaurer le lavoir, qui date des années 1840, avec sa fontaine (1850), dont la pompe fut installée grâce à une souscription des habitants et le métier à forger, plus récent, il date des années 1920, qu'il a fallu démonter et mettre à l'abri pendant les travaux.

La fontaine qui existait au centre du rond-point Marigny n'avait pas valeur de patrimoine. Elle n'a donc pas été conservée.

ARTISANS

NOUVELLE BOUTIQUE



A fleur de Cire

Création de bouquets de bougies et fondants parfumés en cire 100% végétale

afleur.decire.official

A Fleur de Cire

www.afleurdecire.fr

afleurdecire.85@gmail.com

5 impasse Jaqueline Auriol
85220 L'Aiguillon-sur-Vie

FPE

Un nouvel artisan dans notre commune : M. Franckie Roublicq il est installé rue des artisans. Il arrive de l'Ardèche où il a exercé la même profession : plombier, électricité et chauffage. Il a été militaire, chef d'équipe, coordinateur technique. Il s'installe à L'Aiguillon cette année avec sa famille. Bienvenue à lui.



FPE Electricité et plomberie
Installation et dépannage

Mr Franckie R
0687394450
85220 L'aiguillon sur vie

Mail: fpeentreprise@gmail.com
Facebook: FPE Electricité et plomberie



1974 – 2024

3 Générations, 50 ans d'histoire

La Société SARL GAILLARD CHAUFFAGE a célébré cette année son 50^e anniversaire. L'Entreprise familiale a réuni pour l'occasion clients, fournisseurs, partenaires, famille et amis lors d'une journée festive afin de les remercier de leur confiance et leur fidélité. Au sein de l'atelier, chacun a pu apprécier un musée élaboré pour l'occasion, regroupant différents outils utilisés depuis sa création en 1974.

Tout le monde a profité de cette journée qui a reflété les valeurs familiales et professionnelles de l'Entreprise.



BIBLIOTHÈQUE

L'année écoulée a été riche en événements et en réussites pour notre bibliothèque municipale. Grâce à l'engagement de nos 15 bénévoles et à votre participation active, nous avons pu organiser en 2024 :

- 4 expositions,
- 5 ventes de livres (75 € reversés au Téléthon),
- 13 animations.

Nous avons également enrichi notre collection avec plus de 240 nouveaux ouvrages, sans compter l'accès aux livres numériques et des ressources multimédias (Emedia), afin de répondre aux besoins diversifiés de notre communauté. Votre bibliothèque c'est aussi plus de 3700 ouvrages prêtés et 60 heures d'animation en 2024.



Dates à retenir de janvier à juin 2025

Expositions

Les carnets d'orient de janvier à mars.
Les livres c'est bon pour les bébés d'avril à juin.

Animation

- 24 janvier 20 h : Soirée voyageurs du soir : thématique carnet d'orient
- 8 mars 10 h : Vente de livres déclassés au profit de la ligue contre le cancer
- 4 avril 20 h : Jeux de société
- 13 juin 20 h : Balade contée.

Nous vous remercions pour votre soutien continu et nous nous réjouissons de vous accueillir à nos prochains événements.

Vous avez un peu de temps libre et souhaitez contribuer à l'animation de la bibliothèque ? Rejoignez l'équipe de bénévoles biblioaiguillon@gmail.com Vous avez des idées, des envies de thématiques ? Faites-le nous savoir...





ÉLECTIONS

INSCRIPTIONS SUR LISTES ÉLECTORALES



Tu as 16 ans, tu as 3 mois pour te faire recenser !

Où ? En mairie de préférence pour pouvoir signer.

Après tu reçois un certificat de recensement, et tu feras une Journée Défense et Citoyenneté.

Ce certificat est nécessaire pour certains examens et concours !

Je respecte les horaires de bruit

Du lundi au vendredi 8h30-12h
14h-19h30
Samedi 9h à 12h et 15h à 19h
Dimanche et fériés 10h à 12h

Votre chien ne peut pas ramasser ses crottes
MAIS VOUS OUI !

Merci de penser au voisinage

Dans tous les espaces publics !

GESTION DES DÉCHETS

L'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie met à la disposition des résidents du territoire, des composteurs moyennant une contrepartie financière.

COMPOSTEUR EN BOIS

400 litres à 22 € l'unité
Dimensions : P 85 cm x L 72 cm x H 84 cm

570 litres à 26 € l'unité
Dimensions : P 85 cm x L 99 cm x H 84 cm

820 litres à 32 € l'unité
Dimensions : P 106 cm x L 95 cm x H 96 cm

COMPOSTEUR EN PLASTIQUE

320 litres à 16 € l'unité
Dimensions : diamètre 77 cm x H 88 cm

420 litres à 19 € l'unité
Dimensions : diamètre 80 cm x H 102 cm

620 litres à 24 € l'unité
Dimensions : diamètre 117 cm x H 81 cm

Composteur livré à domicile et règlement sur votre facture d'ordures ménagères.

Information - Service Collecte 0 800 805 836

payssaintgilles.fr

QUELS DÉCHÈTS COMPOSTER ?
WHAT TO COMPOST?

OUI YES

- Laitage Dairy products
- Pain Bread
- Sachets de thé et marc de café Tea bags, coffee grounds
- Coquilles d'œufs Egg shells
- Épluchures Scraps
- Restes de repas sans viande ni poisson Leftovers food without meat and fish
- Petites branches broyées soignées Twigs and wood chips
- Feuilles et fleurs fanées Dead leaves and flowers

NON NO

- Fruits de mer Seafood
- Poisson et viande Fish and meat
- Excréments Animal waste
- Huile de friture Cooking oil

La CARTE MAGNETIQUE UNIQUE PAR FOYER
(un guide d'utilisation vous sera remis avec votre carte)

CARTE D'ACCÈS SERVICE COLLECTE DES DÉCHÈTS

Si tu tries, tu nous sers !

Particuliers

PAV

Un point d'apport volontaire (PAV) est un endroit équipé de conteneurs spéciaux recevant les déchets, triés par catégorie, en provenance uniquement d'un apport volontaire des particuliers.

La plupart des points d'apport volontaire du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie sont équipés des 3 types de conteneurs ou colonnes enterrées :

- Verre (uniquement les emballages en verre, ceux qui possèdent à l'origine un bouchon, une capsule, un couvercle)
- Papiers (journaux, magazines, publicités, cahiers, livres)
- Emballages en carton, plastique, métal (qui contient un produit quand je l'achète et est vide quand je le jette).

Certains PAV peuvent également recevoir des déchets ménagers. Leur ouverture est possible grâce à votre badge multi-services. Une colonne enterrée est actuellement accessible près du terrain de football. Un pavillon de compostage est en cours d'installation derrière le stade. Vous serez informés de sa mise en service.

Consignes de tri

Zoom sur le tri des cartons

- Déchèterie : CARTONS MARRON livraisons, déménagement...
- CARTONNETTES D'EMBALLAGE d'épicerie, de lessive, de pizza...
- Verres : à déposer dans les PAV à l'adresse locale.

Emballages

Tous les emballages vont dans le bac de tri EN VRAC, VIDES ET SANS SAC POUBELLE.

- Ne pas les laver ni les embosser.
- Pas de papiers de verre, de vaisselle, de mouchoirs, d'essuie-tout ou de gros cartons.
- En cas d'erreur de tri, le bac ne sera pas collecté, il faudra le vider avant la prochaine collecte.

Ordures ménagères

Les bouchons en liège sont à jeter dans le bac gris.

Papiers

Les papiers de tri ne sont pas collectés. À déposer dans les PAV à l'adresse locale.

Un doute, une question sur le tri ? TRIVADU ! www.trivadu.fr

Les jours de grand vent, éviter de sortir les poubelles jaunes...

INFOS AGGLO

GUIDE DE L'HABITAT

Le nouveau guide de l'habitat est disponible ! Il répertorie le panel des aides proposées par le Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie !

TUVAS'OU
Facilite votre accès aux soins

L'aide TUVAS'OU, qu'est-ce que c'est ?

C'est un remboursement partiel des trajets d'accès aux soins sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération et au-delà, dans la limite de 50 km.

Cette aide sociale rembourse jusqu'à **7 trajets** (aller-retour) à hauteur de **200 € maximum par trajet** réalisé entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2024.

Le trajet est obligatoirement effectué par un prestataire habilité choisi par l'usager (taxi conventionné, service d'aide à domicile...).

Qui peut en bénéficier ?

Les résidents principaux du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération sous conditions de ressources et répondant à l'un des critères suivants :

- être âgé de moins de 10 ans ou plus de 85 ans
- avoir des difficultés physiques ou cognitives ponctuelles ou durables, quel que soit l'âge
- détenir la carte inclusion mention invalidité, pour les trajets hors agglomération uniquement

Combien ça coûte ?

Une franchise de **6 €** est déduite du remboursement de chaque trajet, préalablement payé au prestataire par l'usager.

payssaintgilles.fr

Vous souhaitez bénéficier de l'aide TUVAS'OU ?

1. Contactez le CIAS pour vous inscrire, si vous remplissez les conditions d'attribution :
02 51 55 55 55 / tuvassou@payssaintgilles.fr
Centre Intercommunal d'Actions Sociales du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération
ZAE du Soleil Levant - CS 63 669 - Givrand
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex
2. Réservez votre trajet auprès du prestataire d'accompagnement de votre choix (taxi conventionné, service d'aide à domicile...)
3. Payez votre trajet, recevez une facture acquittée et transmettez-la au CIAS pour être remboursé dans les meilleurs délais.

TUVAS'OU
Facilite votre accès aux soins

+ d'informations sur le site payssaintgilles.fr dans la rubrique CIAS.

payssaintgilles.fr

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

Soutenu financièrement par le Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération et porté par l'Union Régionale des Habitats Jeunes, le dispositif « Habitat jeunes en Pays de la Loire » s'adresse aux personnes en mobilité professionnelle de 15 à 30 ans : stagiaire, apprenti, employé saisonnier, période d'essai, intérimaire...

L'hébergeur doit pouvoir proposer une ou plusieurs chambres meublées de 9 m² minimum, avec accès à la salle de bain, aux toilettes et à la cuisine du logement. Ce dispositif reste simple et flexible, avec un coût abordable pour le jeune hébergé.

Escales Ouest assurera le suivi du dispositif : visite, validation des hébergements proposés, définition avec le propriétaire du profil du jeune, de la périodicité dans l'année de l'hébergement, des conditions d'accueil, de la rédaction du contrat d'hébergement, de l'état des lieux d'entrée avec dépôt de garantie, des conditions de paiement...

Démarrage effectif du dispositif début 2025 pour une année expérimentale !

Vous êtes propriétaires et intéressés par ce dispositif ? Faites-vous connaître auprès d'Escales Ouest au 02 51 05 34 24.

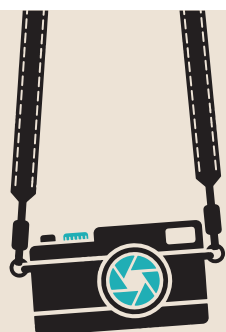


Res'Agglo est un service de transport collectif disponible toute l'année, pour les résidents du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie âgés de 10 ans et plus.

Une inscription préalable, gratuite, doit être effectuée : par téléphone au 02 28 17 31 55 ou en remplissant le formulaire sur le site payssaintgilles.fr.

Du lundi au samedi, de 7h à 19h à partir d'une centaine de points d'arrêts identifiés grâce au logo Res'Agglo. Tarif fixe à 3 € par trajet.

Service non valable pour les déplacements scolaires et uniquement sur les communes du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération.



LA COMMUNE EN IMAGES...



Audition école de
musique 14 juin 2024



Les chorales
chantent pour
la SNSM



Signature Convention
fondation du patrimoine
15 octobre



Bon accueil,
vernissage
expo peinture



Avant première
du film En Fanfare
affiche dédicacée



Concert Agora
6 août 2024



Clin d'oeil
octobre 2024



Anim'Prairie
pas de rando
21 septembre
il pleuvait!



Cérémonie
du 11 novembre 2024



Fête de la commune



Les Musicales
15 juillet 2024



Forum des assos
7 septembre 2024



Inauguration exposition
les amis de la généalogie
10 octobre 2024



Nouveaux arrivants
au forum des associations



Vide grenier
Boules en bois
compétition
11 août 2024

NUMÉROS DES SERVICES DE SANTÉ

Ambulances Taxi du Jaunay :
51 rue Georges-Clemenceau
02.51.54.24.24

Cabinet d'imagerie médicale :
17 Bd Georges-Pompidou
Saint-Gilles-Croix-de-Vie - 02.51.55.12.26

Chirurgien-dentiste :
Dr UNGUREANU Romy Ramona
1 rue Jacqueline-Auriol - 02.51.33.72.68

Infirmières :
• BENEZY Hélène
• ROY Betty
1 rue Georges-Clemenceau
06.72.12.31.21
• TIRET Mireille
3 rue Jacqueline-Auriol - 06.68.20.78.83

Kinésithérapeutes :
• COGREL Charlene
1 rue de l'Olivier - 06.67.02.57.01
• HERBECQ Thomas - 06.83.86.32.27
• PENNEC Gwénaëlle - 06.45.80.95.06

Laboratoire de biologie médicale :
41 quai Gorin - Saint-Gilles-Croix-de-Vie
02.51.55.03.36

Laboratoire Biogroup Laborizon Biorylis :
41 rue Ambroise-Paré - 02.51.16.10.82
Saint-Gilles-Croix-de-Vie - 02.51.27.39.21
lao.saintgilles@biogroup.fr

Médecin généraliste :
• Dr LEAHU Léonora
9 rue Jacqueline-Auriol - 02.51.96.16.88
• Dr KOSZITSKI Benjamin
2 rue des Fiefs urgences
Uniquement sur Doctolib

Orthophoniste :
LAMBERT PETROW Dorothée
2 rue des Fiefs - 06.86.16.39.55

Ostéopathe :
• BORECCA Clémence
2 rue des Fiefs - 06.73.23.67.55

• DUSSEUX Stella
1 rue de l'Olivier - 06.33.50.58.13
• RIVIERE Etienne
3 rue Jacqueline-Auriol - 06.74.02.45.70

Pédopsychiatre :
ACCARION Marie Laurence
9 rue Jacqueline-Auriol - 05.64.13.04.11

Pharmacie de la Vallée :
19 bis rue Georges-Clemenceau
02.51.22.84.51
Podologue :
BAUCHARD Cécile
3 rue Jacqueline-Auriol - 06.27.92.26.19

Sages Femmes :
• GAUTIER Alexie - 07.82.20.92.48
• BOBENRIETH Bénédicte -
07.82.20.92.48
2 rue des Fiefs - 07.82.20.92.48

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18

Samu : 15

Numéro d'urgence pour les personnes
sourdes et malentendantes : 114

Médecin de garde : 116 117

Gendarmerie : 17
9 rue des Vergers d'Éole
Saint-Gilles-Croix-de-Vie
02.51.55.01.19

Hôpital de La Roche-sur-Yon
(Urgences)
02.51.44.62.05

Centre Hospitalier Côte de lumière
Les Sables-d'Olonne (Urgence)
02.51.21.86.20